

Réf: Dossier 457740

Avis de constitution

SOCIETE « MAZZA GOLD »

Siège Abidjan Cocody II Plateaux 7^{ème} tranche, Lot
519, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/10/2025, et enregistrés le 22/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAZZA GOLD »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Toute activité d'exploration, de forage et d'exploitation minière ;
- Obtention, aliénation et exploitation de concessions minières ;
- Consultance et formation ;
- Achat et vente de minerais de tout genre ;
- Travaux et services de sous-traitance miniers et activités liées.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody II Plateaux 7èm tranche, Lot
519, Ilot 54

Dirigeant(s) Mme DOUMBIA KONIMA EPSE TOMLINSON
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06359 du 09/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77584/GTCA/RC/2025 du 09/12/2025

